

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE, DE LA
DECENTRALISATION**

PROVINCE DU OUADDAÏ

COMITE PROVINCIAL D'ACTIONS

Unité - Travail- Progrès

وحدة - عمل - تقدم



PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025

Province du Ouaddaï



Juin 2025

Table des matières

I. INTRODUCTION.....	2
II. PRESENTATION DE LA PROVINCE	2
a. Situation géographique :	2
b. Organisation administrative :.....	2
III. PRESENTATION DES ENJEUX ET DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE	3
a. Sécurité des biens et des personnes et cohabitation pacifique.....	3
b. Changement climatique	3
c. L'emploi des jeunes.....	3
d. Développement de l'économie provinciale autour des secteurs porteurs	3
IV. VISION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT.....	3
a. Vision stratégique.....	3
b. Objectif global de développement de la province	4
V. PRIORITES DE LA PROVINCE POUR 2025	4
a. Priorités de l'axe 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale	4
b. Priorités de l'axe 2 : Développement économique local	4
c. Priorités de l'axe 3 : Services sociaux de base résilients.....	4
d. Priorités de l'axe 4 : Résilience face aux crises et chocs	4
VI. REPARTITION DES COUTS PAR PRODUIT ET EFFET	6
a. Présentation des effets et produits	6
b. Coût global du PAI 2025 de la Province de Wadi-Fira.....	7
VII. CADRE DE RESULTAT DU PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025 ..	8

I. INTRODUCTION

Le processus de la décentralisation au Tchad a été enclenché avec la Constitution du 31 mars 1996 qui a fait des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des personnes morales dotées d'une autonomie financière. Ces entités territoriales ont la responsabilité d'assurer la promotion du développement économique, social et culturel de leurs territoires respectifs, en cohérence avec les priorités nationales, et les agendas internationaux. Cette volonté politique de renforcer la décentralisation a été renforcée par la constitution du 29 décembre 2023, instituant le Tchad, en un « État unitaire, fortement décentralisé ». La loi fondamentale a aussi précisé que les Collectivités autonomes sont constituées des Provinces et des Communes. D'autres lois promulguées en 2024, affermissent le processus de décentralisation au Tchad. A ce titre, la loi organique N°014/CNT/2024 a énoncé en son article 2, que les Collectivités autonomes sont dotées de la personnalité morale ; leurs autonomies administrative, financière, patrimoniale et économique sont garanties par la Constitution. Ensuite, la loi organique N°015/CNT/2024 disposant que les Collectivités autonomes sont structurées en 23 Provinces et 500 Communes.

En 2025, l'installation des Conseils provinciaux et des Conseils communaux sur l'ensemble du territoire, faisant suite à l'organisation des élections provinciales et communales de 2024, amorce une nouvelle ère dans la mise en œuvre du processus de la décentralisation au Tchad.

En ce qui concerne la répartition des compétences entre la province et l'État, la loi organique N°028/CNT/2024 portant répartition des compétences entre l'État et les Collectivités autonomes dispose qu'en matière de planification de développement, les compétences transférées aux provinces sont entre autres l'élaboration et l'exécution des plans provinciaux de développement suivant le Plan National de Développement ; la coordination des actions de développement provincial (article 25). A noter que ladite loi a précisé aussi que le transfert des compétences est accompagné de transfert de ressources (article 10).

Le plan de développement provincial du Ouaddaï, intégrant les options d'adaptation au changement climatique, a été élaboré pour la période 2023-2027. Il est aligné sur le Plan National de Développement, à la vision 2030, « le Tchad que nous voulons », mais aussi aux Objectifs du Développement Durable.

II. PRESENTATION DE LA PROVINCE

a. Situation géographique :

La province du Ouaddaï, l'une des 23 provinces du Tchad, est située dans la zone sahélienne à l'Est du pays. Elle est comprise entre 12° 45'25'' et 14° 25' 10'' de la latitude Nord et entre 20°03'27'' et 22° 17' 26'' de longitude Est. Elle couvre une superficie de 40 780 Km, et est limitée au nord par la Province du Wadi Fira, à l'Est par le Soudan et le Dar Sila, au Sud par la Province du Salamat et à l'Ouest par le Batha et le Guéra.

b. Organisation administrative :

La province est subdivisée en quatre (04) départements : Ouara, Assoungba, Abougoudam et Djourf-Al-Ahmar. Ces quatre départements regroupent 19 sous-préfectures.

Tableau 1: Organisation administrative de la province du Ouaddaï

Province	Chef -lieu	Département	Chef-lieu	Communes
Ouaddaï	Abéché	Ouara	Abéché	Abéché, Amleyouna, Bourtaïl, Chokoyan, Gueri, Marfa, Am -Sidir
		Assoungba	Adré	Adré, Hadjer Hadid, Mabrone, Traoné, Molou, Borota,
		Djourf -Al Amar,	Am-dam	Amdam, Magrane, Haouiche
		Abougoudam,	Abougoudam	Abougoudam, Marchoud, Abkhouta

III. PRESENTATION DES OPPORTUNITES ET DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

1. Opportunités

Les principales opportunités de développement dans la province du Ouaddaï sont les suivantes : (i) l'existence des terres cultivables ; (ii) l'existence des massifs du Ouaddaï et des formations boisées ; (iii) l'existence des ressources naturelles (gomme arabique) ; (iv) les importantes ressources animales ; (v) l'existence de quelques unités artisanales de transformation des produits céréaliers et oléagineux, notamment la fabrication d'arachide en huile, le sésame en pâte, la fabrication des chaussures, sacs, ceintures, et d'autres objets artisanaux.

Sur le plan touristique, l'aménagement des sites touristiques (Ouara, Salatal-rasoul) pourra constituer un atout pour la promotion du tourisme dans la province et apportera une valeur ajoutée car les dispositifs d'accueil des touristes existent (Hôtel 3 étoiles d'Abéché).

2. Défis

- a. **Sécurité des biens et des personnes et cohabitation pacifique :** La province du Ouaddaï est frontalière avec le Soudan qui continue d'être affecté par des conflits communautaires qui débordent la frontière. Comme conséquences de cette situation, la province accueille **656 507** réfugiés soudanais et **107 598** retournés installés dans les camps de Adré, Arkoum, Alacha, Aboutengué, Metché, Farchana, Dougui, Gaga, Abougoudam, Kouchaguine-Moura, Bredjing, Treguine, Environ un réfugié sur trois au Tchad vit dans la province du Ouaddaï. Ces réfugiés et déplacés exercent une pression sur les ressources naturelles, ce qui annihile les efforts de cohabitation pacifique entre ces populations et les communautés hôtes.
- b. **Changement climatique :** La province du Ouaddaï est caractérisée par sa fragilité. Selon l'indice INFORM de 2021, le Tchad est classé parmi les pays du Sahel avec un indice de risque de 6,7 et la province du Ouaddaï est particulièrement exposée avec un indice de risque de crise humanitaire qui atteint 7,2. En outre, elle est exposée aux effets du changement climatique. Selon les données de l'enquête ENSA de 2020, la province est affectée par les inondations, les ennemies de cultures et les conflits. Cette situation affecte les productions agricoles et pastorales avec des impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- c. **L'emploi des jeunes :** La province se caractérise par la jeunesse de sa population qui est confrontée au sous-emploi. En effet, il existe peu d'opportunités d'emplois car la Fonction Publique ne peut pas absorber le flux important des jeunes diplômés. Le sous-emploi des jeunes est donc un problème crucial pour la province du Ouaddaï.
- d. **Développement de l'économie provinciale autour des secteurs porteurs :** L'économie provinciale est tirée par le secteur primaire (agriculture, élevage) et le commerce transfrontalier avec le Soudan. Elle est peu diversifiée et est impactée par les changements climatiques, l'insécurité et l'état dégradé des routes et des pistes rurales.

IV. VISION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

a. Vision stratégique

Adoptée en 2017, la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », énoncée comme suit : « ***le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée, et offrant un cadre de vie agréable pour tous*** », est un cadre de référence de la politique économique et sociale visant à accroître le bien-être des populations à travers quatre (4) axes stratégiques :

- Renforcement de l'unité nationale ;
- Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ;

- Développement d'une économie diversifiée et compétitive ;
- Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne.

b. Objectif global de développement de la province

La vision provinciale à l'horizon 2030 est énoncée comme suit : « *Le Ouaddaï est d'ici 2030, une province phare, désenclavée et assainie, bien gouvernée, vitrine de l'est du Tchad, à économie forte et prospère et carrefour de l'excellence pour le bien-être social* ».

V. PRIORITES DE LA PROVINCE POUR 2025

a. Priorités de l'axe 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

Les acteurs de la province ont mis un accent prioritaire sur la gestion des conflits, notamment : la sensibilisation des communautés, l'implication des organisations de jeunes et de femmes dans la résolution des conflits, le renforcement du mécanisme de prévention et de gestion des conflits pour cultiver une paix durable. Ils visent aussi le renforcement des capacités opérationnelles des agents de service de sécurité, et la vulgarisation de la convention sur la gestion des conflits intercommunautaire.

Enfin, les acteurs ont jugé nécessaire d'accorder aussi une priorité à la gouvernance locale participative à travers le renforcement des capacités des acteurs de la province sur la planification, le suivi-évaluation, mais aussi à la mobilisation des ressources.

b. Priorités de l'axe 2 : Développement économique local

Les acteurs ont décidé d'investir dans le développement de la chaîne de valeur agropastorale à travers le renforcement de capacités et l'octroi du matériel et équipements agricole aux groupements évoluant dans le domaine et le renforcement des installations de 2 unités de transformations de produits agricoles (décortiqueuses et presses à huile).

Ils visent d'investir également dans la formation en entrepreneuriat des jeunes.

c. Priorités de l'axe 3 : Services sociaux de base résilients

Pour les services sociaux de base, les acteurs accordent une attention sur le renforcement de l'accès des populations aux soins de santé et l'éducation. Pour la santé, ils comptent investir principalement sur l'équipement du Centre Hospitalier Universitaire d'Abéché en matériel de dialyse, scanner, la construction d'une morgue, équiper tous les districts en trois ambulances médicalisées.

Pour l'éducation, les acteurs mettent l'accent sur la formation des enseignants du secondaire et la redynamisation des cantines scolaires.

d. Priorités de l'axe 4 : Résilience face aux crises et chocs

Au regard du contexte actuel de la menace climatique et la gestion des crises à l'Est, les acteurs souhaitent s'investir principalement dans la préparation et la réponse aux urgences (la gestion de la crise soudanaise avec l'afflux des réfugiés et retournés), le renforcement du mécanisme d'alerte précoces et les mesures d'atténuation des effets de changement climatique sur les ménages. Ils ambitionnent notamment la vulgarisation de la loi 14/PR/2008 portant protection de l'environnement ainsi que la promotion de l'économie verte.

VI. REPARTITION DES COUTS PAR PRODUIT ET EFFET

a. Présentation des effets et produits

Le plan annuel d'investissement est reparti en 4 effets et 16 produits ci-dessous, alignés à la vision 2030 le Tchad que nous voulons, au PND et aux ODD.

Tableau 2: Récapitulatif des effets et produits

Effet1 : La Gouvernance du développement local et la cohésion sociale sont améliorées dans la province	Effet 2 : D'ici à 2027, l'économie locale est diversifiée, résiliente, créatrice d'emplois décents et génératrice de revenus	Effet 3 : D'ici à 2027, les populations, notamment les plus vulnérables, accèdent et utilisent les services sociaux de base résilients et de qualité	Effet 4 : D'ici à 2027, les populations de la province sont résilientes aux crises, catastrophes et autres aléas climatiques
Produit 1.1 : Les acteurs locaux ont des capacités de prévention, de gestion des conflits et de consolidation de la paix	Produit 2.1 : Les acteurs locaux ont les capacités renforcées pour promouvoir le développement des chaînes de valeur agropastorales, halieutiques et Apiculture	Produit 3.1 : Les acteurs locaux ont les capacités pour favoriser aux populations, notamment les plus vulnérables l'accès et l'utilisation équitable des services de santé, de nutrition et de l'Alimentation résilients de qualité	Produit 4.1 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour analyser, élaborer et mettre en place des plans de préparation et de réponse aux crises et aléas y compris ceux liés au changement climatique
Produit 1.2 : Les acteurs locaux disposent des capacités accrues pour assurer la planification, la budgétisation, et l'exécution des actions de développement local	Produit 2.2 : Les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour promouvoir et valoriser les potentialités locales, notamment dans les secteurs de l'artisanat, du tourisme, du commerce et des mines	Produit 3.2 : les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour améliorer durablement et équitablement l'accès et l'utilisation des services de l'éducation de qualité (préscolaire, élémentaire, secondaire, technique et professionnel) ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle	Produit 4.2 : Les acteurs locaux ont les capacités pour développer des stratégies multisectorielles d'adaptation et d'atténuation aux effets de changement climatique
Produit 1.3 : Les acteurs locaux ont des capacités accrues pour le suivi-évaluation des actions de développement local dans la province	Produit 2.3 : des infrastructures de soutien à la production (routes, sources d'énergie, infrastructures marchandes etc.) sont construites/réhabilitées	Produit 3.3 : Les acteurs locaux ont les capacités accrues pour faciliter l'accès et l'utilisation équitable des services de l'eau, d'hygiène et de l'assainissement	Produit 4.3 : Les acteurs locaux ont les capacités pour créer les conditions d'accès aux sources d'énergie propre en faveur de la population concernée
Produit 1.4 : Les acteurs de la province/commune disposent des capacités accrues de mobilisation de ressources et de partenariats pour la mise en œuvre des actions de développement local	Produit 2.4 : Les acteurs locaux, y compris le secteur privé local, ont les capacités nécessaires pour créer des opportunités économiques en faveur des jeunes, des femmes, personnes handicapées et autres groupes vulnérables	Produit 3.4 : Les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour promouvoir un environnement protecteur contre toutes les formes de violence et l'accès aux services d'état civil aux populations, notamment, les couches les plus vulnérables	
Produit 1.5 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour participer de manière inclusive et transparente, à la Gouvernance locale			

b. Coût global du PAI 2025 de la Province du Ouaddaï

Le Plan annuel d'investissement 2025 de la province du Ouaddaï s'élève à un coût global de : Quatre milliard trente-sept million cinq-cents quatre mille cent soixante-six francs (**4 037 504 166 XAF**), repartis ci-dessous, selon les effets et produits.

Tableau 3: *Répartition des coûts par produit et effets*

Effet	Produit 1	Produit 2	Produit 3	Produit 4	Produit 5	Total
Effet 1	29,757,500	4,863,480	6,809,320	2,000,000	-	43,430,300
Effet 2	737,113,866	2,000,000	-	-	-	739,113,866
Effet 3	579,520,000	42,760,000	-	-	-	622,280,000
Effet 4	2,587,800,000	70,000,000	-	-	-	2,657,800,000
Total PAI 2025						4,062,624,166
Contribution interne						25,120,000
Contribution externe						4,037,504,166

VII. CADRE DE RESULTAT DU PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025

Impact du PDP/PDC	A L'HORIZON 2030 Le OUADDAÏ EST UNE PROVINCE/ PROSPÈRE, RÉSILIENTE AUX CHOCS CLIMATIQUES, HUMANITAIRES, OÙ LA PAUVRETÉ ET LA VULNÉRABILITÉ SONT RÉDUITES ET LES POPULATIONS VIVENT DANS LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE										
Activités	Localisation	Responsable	Personnes / Structures impliquées	Période				Coût des activités			
				Trimestre							
				T1	T2	T3	T4	Total	Interne	Externe	Source
Axe stratégique 1 : GOUVERNANCE LOCALE ET COHESION SOCIALE											
Effet 1 : La Gouvernance du développement local et la cohésion sociale sont améliorées dans la province											
Produit 1.1 : Les acteurs locaux ont des capacités de prévention, de gestion des conflits et de consolidation de la paix											
Indicateurs • Nombre de comités de prévention et de gestion des conflits fonctionnels ; • Nombre de comités locaux de paix opérationnels ; • Nombre de mécanismes communautaires de prévention et de gestion de conflits opérationnels • Nombre d’acteurs ayant des capacités renforcées de prévention et de gestion des conflits ; • Nombre de cadres de dialogues communautaires disponibles et opérationnels ; • Nombre de gardiens de la paix ayant des compétences accrues de consolidation de la paix et de cohésion sociale (religieux, traditionnels…) • Pourcentage de conflits résolus • Pourcentage de jeunes et de femmes impliqués dans les structures locales de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.											
Sensibilisation et gestion des conflits	Ouara et Abougoudan	Comité Mixte chargé de Gestion de Conflits	Autorités administratives, Traditionnelles et Religieux			X	X	5,000,000	5,000,000	-	PRAPS II et Etat
Alerte des autorités pour prendre des dispositions nécessaires et anticiper les conflits	OUARA ET ASSOUNGHA	Comités d'alertes précoces	Communautés hôtes	X	X	X	X	6,390,000	-	6,390,000	Unicef
Sensibilisation et prévention des conflits intercommunautaires	Ouara Abougoudam	ONG Guerra touristique	Communautés hôtes	X				775,000	-	775,000	Ambassade de France
Sensibilisation et promouvoir la culture de la paix et le vivre ensemble	Abéché	Comité de Mayage Binome	Associations des jeunes et femmes et POSOC	X				8,000,000	-	8,000,000	amb de France
Facilitation de la médiation entre les communautés	Province du Ouaddaï	Autorités traditionnelles et leaders religieux	Communautaires foncières	X	X	X	X	-	-	-	Etat
Implication des organisations de jeunes et femmes dans le processus de gestion des conflits et la consolidation de la paix (30%)	Ouara et Assoungha	CPA	Organisations des jeunes et femmes	X	X	X	X	9,592,500		9,592,500	Unicef

Total P1.1								29,757,500	5,000,000	24,757,500	
Produit 1.2 : Les acteurs locaux disposent des capacités accrues pour assurer la planification, la budgétisation, et l'exécution des actions de développement local											
Indicateurs • Nombre d'acteurs ayant les capacités de conduire un processus de planification et de budgétisation locales • Existence d'un PDP/PDC/PAI à jour • Existence d'un budget annuel participatif • Nombre de sessions de vulgarisation des PDP/PDC/PAI organisées • Nombre de commissions/comités techniques mises en place et fonctionnelles pour la mise en œuvre du PDP/PDC											
Appui à l'élaboration du Programme Annuel d'Investissement de la province 2025	Abéché	CPA/CDA	CPA/CDA/Unicef	X				3,513,480	-	3,513,480	Unicef
Appui à l'organisation de 12 réunions mensuelles pour le suivi des activités	Abéché	CPA/CDA	CPA/CDA/Unicef		X	X	X	1,350,000	-	1,350,000	Unicef
Total P1.2								4,863,480	-	4,863,480	
Produit 1.3 : Les acteurs locaux ont des capacités accrues pour le suivi-évaluation des actions de développement local dans la province											
Indicateurs • Existence d'un système de suivi-évaluation • Existence d'un comité de suivi-évaluation du PDP/PDC/PAI fonctionnel • Existence d'un plan de suivi-évaluation du PDP/PDC/PAI • Nombre de sessions ordinaires/extraordinaires tenue par an • Nombre d'acteurs disposant des capacités en matière de suivi-évaluation participatif • Nombre de sessions de revue du PAI tenues • Nombre de missions de supervision des actions en cours • Existence d'une base de données à jour											
Appui à la mission conjointe CPA	Ouaddaï	CPA/CDA	CPA/CDA/Unicef	X				4,378,000	-	4,378,000	Unicef
Organisation d'un atelier pour l'élaboration du plan annuel de suivi-évaluation	Abéché	CPA/CDA	CPA/CDA/Unicef		X			2,431,320	-	2,431,320	Unicef
Total P1.3								6,809,320	-	6,809,320	
Produit 1.4 : Les acteurs de la province/commune disposent des capacités accrues de mobilisation de ressources et de partenariats pour la mise en œuvre des actions de développement local											

Indicateurs • Existence d'une stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources • Nombre d'acteurs ayant des capacités de mobilisation des ressources locales • Nombre de partenariats développés dont les nouveaux • % des transferts de l'Etat dans le budget de la commune/province • % des ressources internes mobilisées dans le budget (Province/commune) • Taux de recouvrement (Province/commune) • % des ressources mobilisées auprès des partenaires au développement • % des autres ressources mobilisées (ressortissants, secteur privé) • Existence d'une base de données des contribuables à jour											
Formation des membres du CPA CDA et CLA et les cadres des services déconcentrés de l'Etat en technique de mobilisation des ressources et planification de projets	ABECHE	CPA	UNICEF			X		2,000,000	-	2,000,000	UNICEF
Total P1.4								2,000,000	-	2,000,000	
Produit 1.5 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour participer de manière inclusive et transparente, à la Gouvernance locale											
Indicateurs • Nombre d'organisations de la société civile (y compris jeunes, adolescents et enfants) disposant des capacités sur la planification et budgétisation participative ; • Nombre d'acteurs de la société civile, y compris des femmes, enfants et jeunes qui participent au processus de planification, de budgétisation et suivi-évaluation participatif • Nombre de budgets citoyens disponibles et diffusés • Nombre d'acteurs de la société civile, y compris des enfants et jeunes qui participent aux réunions/sessions ordinaires											
								-	-	-	
Total P1.5								-	-	-	
Total Effet 1								43,430,300	5,000,000	38,430,300	
Axe stratégique 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL											
Effet 2 : D'ici à 20__, l'économie locale est diversifiée, résiliente, créatrice d'emplois décents et génératrice de revenus											
Produit 2.1 : Les acteurs locaux ont les capacités renforcées pour promouvoir le développement des chaînes de valeur agropastorales, halieutiques et Apiculture											

Indicateurs

- Nombre d'hectare agricole aménagé ____
- Nombre de groupement agro-sylvo-pastoraux bénéficiant d'équipements/matériels agricoles ;
- Nombre d'acteurs (agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs, apiculteurs) bénéficiant de renforcement de capacités en techniques modernes
- Nombre de linéaires de couloirs de transhumance balisés
- Nombre des aires de stationnements créés
- Nombre des parcs de vaccination construits ;
- Nombre d'abattoirs/aires d'abattage construits/aménagés
- Nombre de magasins de stockage des produits agropastoraux construits ;
- Nombre des puits pastoraux construits ;
- Nombre de pharmacies vétérinaires créées ;
- Nombre de groupement de femmes et des jeunes, y compris les personnes vivant avec handicap bénéficiant de financement pour la mise en œuvre des AGR
- Nombre des étangs de pisciculture réalisée ;
- Nombre des barrages hydroagricoles et des bassins de rétention construits ;
- Nombre des puits maraichers construits ;
- Nombre d'étangs de culture de la spiruline réalisés

Appui en matériels et équipements agricole	Ouara	Délégué de l'agriculture	ANADER	X	X	X		7,400,000	-	7,400,000	EU/SAN
Construction de 40 puits /Forages maraichers	Ouara et Assoungba	Délégué de l'agriculture	ANADER	X	X			48,000,000	-	48,000,000	EU/SAN
Construction de 7 magasins de stockage des produits agropastoraux	Ouara et Assoungba	Délégué de l'agriculture	Génie Rural	X	X			63,123,900	-	63,123,900	EU/SAN
Installations de 2 unités de transformation de produits agricoles (décortiqueuses et presses à huile)	Ouara	Délégué de l'agriculture	ANADER	X	X			12,000,000	-	12,000,000	EU/SAN
Appui à 5 groupements en moyens de transports (Tricycles)	Ouara et Assoungba	Délégué de l'agriculture	ANADER	X	X	X	X	12,500,000	-	12,500,000	EU/SAN
Encadrement des 45 000 producteurs sur les bonnes pratiques agricoles	Assongha, Ouara, Djourf et Abougoudam	Délégué de l'agriculture	ANADER	X	X	X	X	11,500,000	3,500,000	8,000,000	PRSA/ANADER
Mise en place de 20 Unités de transformation des produits agricoles	Abougoudam et Ouara	Délégué de l'agriculture	CPA, MPIA et ANADER		X	X	X	160,000,000	-	160,000,000	PAM, FAO, PRSA, PNUD, HCR
Organisation et restructuration des 400 OP (Association, Union et Groupement des producteurs) Coopératives Agricoles Simplifiées	Assongha, Ouara, Djourf et Abougoudam	Délégué de l'agriculture	ANADER et CPA	X	X	X	X	4,000,000	-	4,000,000	PRSA, PAM, PASAP/SAN

Acquisition des 400 tonnes d'engrais chimiques aux producteurs maraîchers	Assoungba, Ouara, Djourf et Abougoudam	Délégué de l'agriculture	ANADER, MPIA et CPA,	X	X			280,000,000	-	280,000,000	PRSA, RESIT Tchad
Création et accompagnement dans 10 sites de production des semences certifiées à cycle court	Ouara, Abougoudam et Djourf	Délégué de l'agriculture	Délégation MPIA et CPA		X	X	X	6,000,000	-	6,000,000	FAO, PRSA et PNUD
3 Missions d'évaluation des produits phytosanitaires	Assoungba, Ouara, Djourf et Abougoudam	Délégué de l'agriculture	Chef de Base et CPA			X	X	4,500,000	-	4,500,000	FAO, PRSA et PNUD
Renforcement des capacités de 30 acteurs en techniques de valorisation des sous-produits agricole et agro industrielle	Abéché	Délégué de l'agriculture	FAO	X				3,500,000	-	3,500,000	FAO
Distributions d'aliments de bétail	Assoungba	Délégation Elevage	FAO		X	X		50,000,000	-	50,000,000	FAO
Appui en produits vétérinaires et vaccinations	Assoungba	Délégation Elevage	FAO		X	X		7,500,000	-	7,500,000	FAO
Réhabilitation de 2 puits pastoraux et d'un parc de vaccination	Ouara	Délégation Elevage	ACRA	X	X			8,620,000	8,620,000	-	ACRA
Réalisation des campagnes de vaccinations contre PPR et PPCB	Ouara , Abougoudam, Assoungba et Djourf al Ahmar	Délégation Elevage	PRAPS2	X	X	X		54,969,966	-	54,969,966	ETAT/BM
Renforcement des capacités de 30 acteurs en techniques de fabrication de pierre à lécher	Adré	Délégation Elevage	FAO		X			3,500,000	-	3,500,000	FAO
Total P2.1								737,113,866	12,120,000	724,993,866	
Produit 2.2 : Les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour promouvoir et valoriser les potentialités locales, notamment dans les secteurs de l'artisanat, du tourisme, du commerce et des mines											
Indicateurs • Nombre de sites touristiques aménagés et fonctionnels • Nombre des artisans formés ; • Nombre de foires artisanales organisées • Nombre de permis d'exploitation minière délivrés • Nombre de commerçants enregistré au registre de commerce • Nombre de nouvelles autorisations administratives d'exercice de commerce délivrées											
Formation professionnelle dédiée aux Jeunes (Formation en petits métiers)	Assoungba	Concern World Wide	Délégation de la Jeunesse	X	X	X	X	2,000,000	-	2,000,000	DUE/AFD

Total P2.2								2,000,000	-	2,000,000	
Produit 2.3 : des infrastructures de soutien à la production (routes, sources d'énergie, infrastructures marchandes etc.) sont construites/réhabilitées											
Indicateurs • Nombre de linéaires de routes interurbaines construites/réhabilitées • Nombre de linéaires de pistes rurales construites/réhabilitées/reprofilées • Nombre de marchés répondant aux normes d'hygiène (eau, latrine, nettoyage) aménagés • Nombre de gares routières répondant aux normes d'hygiène (eau, latrine, nettoyage...) aménagés ; • Nombre de marchés construits/réhabilités et fonctionnels • Existence d'une source d'énergie et d'éclairage public fonctionnel											
								-	-	-	
Total P2.3								-	-	-	
Produit 2.4 : Les acteurs locaux, y compris le secteur privé local, ont les capacités nécessaires pour créer des opportunités économiques en faveur des jeunes, des femmes, personnes handicapées et autres groupes vulnérables											
Indicateurs • Nombre de contrats signés avec les entrepreneurs locaux ; • Nombre de jeunes ayant bénéficié des formations en techniques entrepreneuriales • Nombre de jeunes/femmes porteurs de projets ayant bénéficié de financement • Nombre de projet de PME/TPME créés • Nombre d'emploi créés en faveur des jeunes/femmes, y compris les HIMO											
								-	-	-	
Total P2.4								-	-	-	
Total Effet 2								739,113,866	12,120,000	726,993,866	
Axe stratégique 3 : SERVICES SOCIAUX DE BASE RÉSILIENTS											
Effet 3 : D'ici à 20__, les populations, notamment les plus vulnérables, accèdent et utilisent les services sociaux de base résilients et de qualité											
Produit 3.1 : Les acteurs locaux ont les capacités pour favoriser aux populations, notamment les plus vulnérables l'accès et l'utilisation équitable des services de santé et de nutrition résilients et de qualité											
Indicateurs • Ratio Infirmier/habitants • Ratio médecin/habitants • Ratio SFDE/femmes en âge de procréer • Proportion de formations sanitaires disposant de personnel qualifié • % des CS qui intègrent la PTME • Nombre de CS assurant le PMA • Nombre des relais communautaires et des pairs-éducateurs déployés											

Equiperment du CHUA en matériel de dialyse, scanneur, création d'une morgue et équiper tous les districts en trois ambulances médicalisées	Abéché, Adré et Hadjer Hadid	DPSP	CPA		X	X	X	500,000,000	-	500,000,000	MSPP et partenaires
Réhabilitation du bloc opératoire HDS Amleyouna	Amleyouna	DPSP	CPA	X				24,000,000	-	24,000,000	MSPP/UNFP A
Formation/recyclage de 11PF, 131RCS et 30 Sage-femmes sur le protocole national de prise en charge du paludisme	4 départements	DPSP	CPA et CPNA		X	X	X	33,520,000	-	33,520,000	MSP et partenaires
Renforcement de capacités de 20 000 ménages sur la Nutrition et alimentation	Assoungba, Ouara, Djourf et Abougoudam	CPNA, District	Délégation de Santé	X	X	X	X	10,000,000	-	10,000,000	PAM, UNICEF et FAO
Réalisation d'une enquête sur la Sécurité Alimentaire et suivi des zones à risque	Assoungba, Ouara, Djourf et Abougoudam	SISAAP, CPNA	CPA, CDA, CLA, Délégation MPIA et SISAAP, CPNA				X	12,000,000	-	12,000,000	FAO, PAM et PARCA
Total P3.1								579,520,000	-	579,520,000	

Produit 3.2 : les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour améliorer durablement et équitablement l'accès et l'utilisation des services de l'éducation de qualité (préscolaire, élémentaire, secondaire, technique et professionnel) ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle

Indicateurs

- Ratio élèves/salles de classe au primaire ;
- Ratio élèves/enseignants qualifiés au primaire
- Proportion de salles de classes en matériaux durables au primaire.
- Proportion de salles de classes en matériaux durables au secondaire
- Nombre des parents d'élèves vulnérables bénéficiant de cash transfert ou autre pour soutenir l'accès et le maintien des enfants à l'école
- Pourcentage d'enseignants qualifiés à la maternelle, au primaire et au secondaire
- Proportion d'écoles dotées de cantines scolaires fonctionnelles

Cantine scolaire (repas chaud, bourse d'étude, bourse excellence et encouragement...)	Ouara, Assoungba, site des retournés et camp	DPENPC/O et CPA			X	X	X	28,260,000	-	28,260,000	PAM
Formation des enseignants secondaire général par le pool d'inspection pédagogique	Ouara	DPENPC/O et CPA			X	X	X	500,000	500,000	-	Etat
Formation des enseignants, APE et AME des retournés à Tongori	Assoungba	DPENPC/O et CPA			X	X	X	14,000,000	-	14,000,000	UNICEF
Total P3.2								42,760,000	500,000	42,260,000	

Produit 3.3 : Les acteurs locaux ont les capacités accrues pour faciliter l'accès et l'utilisation équitable des services de l'eau, d'hygiène et de l'assainissement											
Indicateurs • Pourcentage des points d'eau en bon état et fonctionnels • Nombre de points d'eau en panne réparables • Nombre d'écoles dotées de points d'eau potable fonctionnels • Nombre de centres de santé dotés de points d'eau potable fonctionnels • Proportion de marchés dotés de points d'eau potable fonctionnels • Nombre de comités de gestion de points d'eau fonctionnels • Proportion de marchés dotés de latrines fonctionnelles • Nombre de ménages disposant de latrines familiales • Nombre de ménages évacuant les ordures de manière convenable • Nombre de latrines construites par commune/préfecture ; • Nombre de dépotoirs de collecte des ordures construits par département ; • Nombre de comités d'hygiène et d'assainissement mis en place et fonctionnels											
Total P3.3								-	-	-	
Produit 3.4 : Les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour promouvoir un environnement protecteur contre toutes les formes de violence et l'accès aux services d'état civil aux populations, notamment, les couches les plus vulnérables											
Indicateurs • Nombre de comités de lutte contre les VBG mis en place • Nombre de Centre de Transit et d'Orientation opérationnels • Nombre de ménages sensibilisés sur la prévention des abus, des violences et de l'exploitation sexuelle des personnes les plus vulnérables • Nombre de ménages couverts par des programmes de protection sociale • Existence d'un système de protection adéquat et accessible au niveau provincial/communal • Nombre d'acteurs institutionnels formés pour appliquer les normes et standards de protection • Nombre de centres d'état civil fonctionnels • Nombre de faits d'état civil délivrés : Naissance, Mariage, Décès ; • Nombre d'agents d'état civil formés et opérationnels											
Total P3.4								-	-	-	
Total Effet 3								622,280,000	500,000	621,780,000	
Axe stratégique 4 : Résilience faces aux crises et chocs											
Effet 4 : D'ici à 20__, les populations de la province/Commune sont résilientes aux crises, catastrophes et autres aléas climatiques											
Produit 4.1 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour analyser, élaborer et mettre en place des plans de préparation et de réponse aux crises et aléas y compris ceux liés au changement climatique											

Indicateurs • Nombre d'acteurs locaux disposant des capacités d'analyse des risques et de programmation basée sur le risque ; • Existence d'un système d'alerte précoce multirisques à base communautaire • Existence d'un plan de contingence multirisques à jour • Existence d'un stock de contingence multisectoriels conséquent pour répondre aux éventuelles crises • Existence des documents de planification du développement intégrant les urgences (PDP, PDC, Etc.)											
Renforcement de capacité de 15 000 agriculteurs sur les itinéraires techniques aux changements climatiques	Assongha, Ouara, Djourf et Abougoudam	ANADER	Délégation, ANADER et CPA	X	X			8,500,000	2,500,000	6,000,000	PRSA/ANADER
Appui en AGR aux 9 000 ménages des populations soit 90 % des populations hôtes et 10 % des réfugiés	Assoungaha, Ouara et Abougoudam	Concern WORLDWIDE, IRC	Délégation MPIA, ANADER et CPA		X		X	2,268,000,000	-	2,268,000,000	DUE/AFD
Construction de 10 Seuils d'épandage	Assongha, Ouara et Abougoudam	Délégation MPIA, Génie rural et ANADER	PAM, HCR, BCI, ATTAKHADOU M, PSAN	X	X	X	X	300,000,000	-	300,000,000	PAM, HCR, Projet Haguina
Organisation de 2 restitutions des résultats du Cadre Harmonisé	Assoungaha, Ouara, Djourf et Abougoudam	SISAAP	CPA, CDA, CLA, Délégation MPIA et SISAAP		X		X	3,500,000	-	3,500,000	PAM, PARCA et FAO
Publication des 3 bulletins trimestriels	Ouara	SISAAP	CPA, CDA, CLA, Délégation MPIA et SISAAP		X	X	X	2,800,000	-	2,800,000	PAM, PARCA et FAO
Renforcement du Système d'Alerte Précoce, Collecte et Diffusion des Informations du Système d'Alerte Précoce	Assoungaha, Ouara, Djourf et Abougoudam	SISSAAP et Concern Worldwide	CPA, CPNA, Délégation de l'Agriculture et ANADER	X	X	X	X	5,000,000	-	5,000,000	DUE/ AFD
Total P4.1								2,587,800,000	2,500,000	2,585,300,000	
Produit 4.2: Les acteurs locaux ont les capacités pour développer des stratégies multisectorielles d'adaptation et d'atténuation aux effets de changement climatique											

Indicateurs

- Nombre de ménages dont les capacités sont renforcées pour prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets de changement climatique ;
- Nombre d'acteurs locaux ayant des capacités techniques pour la protection et la gestion durable des écosystèmes
- Nombre d'acteurs ayant des capacités en protection et en gestion durable des écosystèmes
- Nombres d'acteurs ayant des capacités nécessaires pour la promotion de l'économie verte
- Nombre des acteurs communautaires disposant des capacités en matière de gestion durable des aires protégées et de lutte anti-braconnage dans les zones sensibles
- Superficie des aires protégées (forêts, zones humides, etc.)
- Existence d'un plan de restauration et sauvegarde des écosystèmes des zones et des aires protégées

Formation de 120 femmes pilotes sur des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets de changement climatique à travers la construction et l'utilisation des foyers améliorés (FA) en banco	Ouara, Abougoudam et Assoungah	BCI et Concern Worldwide	CDA et inspection de l'environnement	X	X		X	1,800,000	-	1,800,000	SAN/UE
Formation de 400 personnes sur les techniques de production et plantation des arbres	Ouara, Abougoudam et Assoungah	BCI et ANADER	CDA et inspection de l'environnement		X	X		3,200,000	-	3,200,000	SAN/UE
Production et plantation de 15.000 plants fruitiers et forestiers	Ouara et Assoungah	BCI et ANADER	Inspection de l'environnement		X	X		7,500,000	-	7,500,000	SAN/UE
Renforcement des capacités de 1000 ménages pour prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets de changement climatique	Ouara, Assoungah, Abougoudam et Djourf	ONG ATTAKHADOU M	Délégation de l'enviro CPA	X	X	X	X	1,500,000	-	1,500,000	PAM, WV
Protection et régénération naturelle assistée des plants pour la promotion de l'économie verte	Ouara et Assoungah	Concern Worldwide, BCI et Attakhadoun	Délégation de l'Enviro et CPA	X	X	X	X	16,000,000	-	16,000,000	PAM, HCR
Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement	Ouara, Assoungah, Abougoudam et Djourf	Délégation de l'environnement	Délégation de l'environnement et CPA	X	X	X	X	14,000,000	-	14,000,000	PAM, PRSA
Vulgarisation de la loi 14/PR/2008 portant sur le domaine de la protection de l'environnement à travers la campagne de sensibilisation de masse	Ouara, Assoungah, Abougoudam et Djourf	Délégation de l'environnement	Délégation de l'environnement et CPA	X	X	X	X	18,000,000	2,000,000	16,000,000	Concern Worldwide

Organisation de la semaine nationale de l'arbre	Ouara, Assoungba, Abougoudam et Djourf	Délégation de l'environnement	Concern Worldwide, PAM, HCR, CIAUD ...			X		8,000,000	3,000,000	5,000,000	Etat et PAM et HCR
Total P4.2								70,000,000	5,000,000	65,000,000	
Produit 4.3 : Les acteurs locaux ont les capacités pour créer les conditions d'accès aux sources d'énergie propre en faveur de la population concernée											
Indicateurs											
• Nombre d'acteurs locaux ayant des capacités pour développer les filières d'énergies renouvelables											
• Nombre des ménages ayant accès aux sources d'énergies propres (solaire, éolienne, biogaz, etc.)											
Total P4.3								-	-	-	
Total Effet 4								2,657,800,000	7,500,000	2,650,300,000	
Total PDP								4,062,624,166	25,120,000	4,037,504,166	

Abéché le 16^e juin 2025

Le Délégué Général du Gouvernement
auprès de la Province



Gal ISMAEL YAMOUA DJOURF

